

La délégation du Comité économique et social européen à la COP23:

- **Brenda King**, membre du groupe des employeurs, actuellement présidente de l'Observatoire du développement durable. De 2010 à 2013, Brenda a présidé le sous-comité UE-Afrique Caraïbes-Pacifique, où elle a mené avec succès une campagne pour faire de 2015 l'Année européenne pour le développement. Entre 2006 et 2008, elle a été présidente de la section spécialisée pour l'emploi, les affaires sociales et la citoyenneté du CESE, axée sur la croissance de l'emploi et l'emploi de qualité. Depuis plus de 10 ans, Brenda supervise la mise en œuvre réussie d'un programme de développement de la jeunesse qui a été reconnu et récompensé au Royaume-Uni.
- **Isabel Caño Aguilar**, vice-présidente de l'Observatoire du développement durable du CESE et membre du CESE depuis 2010, siège au sein du groupe des travailleurs. Enseignante de profession, elle est membre de la section «Éducation» de l'Union générale espagnole des travailleurs (UGT) et responsable du bureau bruxellois de cette organisation. Ses centres d'intérêt sont l'adaptation au changement climatique, les nouvelles compétences pour de nouveaux emplois, la transition juste et les énergies renouvelables.
- **Lutz Ribbe**, membre du groupe «Activités diverses», actif au sein du Comité économique et social européen depuis 1998; il a été l'un des principaux moteurs des travaux du CESE en matière d'environnement et de développement durable en tant que rapporteur d'avis sur les programmes d'action de l'UE dans le domaine de l'environnement, de la biodiversité, de l'efficacité des ressources, pour n'en citer que quelques-uns. Directeur de la section Politique environnementale d'EURONATUR et du bureau de cet organisme à Bonn pendant plus de 20 ans, il est vice-président de l'Observatoire du développement durable du CESE.

Suivez-nous! www.eesc.europa.eu/cop23

@EESC_SDO

hashtag

#EESCclimate



Comité économique et social européen

Rue Belliard 99
1040 Bruxelles
BELGIQUE

Responsable d'édition: unité "Visites et Publications"
EESC-2017-102-FR

www.eesc.europa.eu

Contacts:

- **Jean-François Bence**, directeur des travaux législatifs:
Jean-Francois.Bence@eesc.europa.eu
+32 477 88 02 48/ +32 2 546 93 99
- **Eric Ponthieu**, chef d'unité:
Eric.Ponthieu@eesc.europa.eu
+ 32 473 94 48 92/ +32 2 546 8771
- **Stella Brozek-Everaert**, administratrice:
Stella.BrozekEveraert@eesc.europa.eu
+32 484 799 121/ +32 2 546 92 02

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur:

© Shutterstock.com/Romolo Tavani



Print:
QE-06-17-173-FR-C
ISBN 978-92-830-3831-3
doi:10.2864/166890

Online:
QE-06-17-173-FR-N
ISBN 978-92-830-3832-0
doi:10.2864/692984

FR



Le Comité économique et social européen à la COP23



Comité économique et social européen

Introduction

Le Comité économique et social européen (CESE) plaide pour que la société civile organisée et les citoyens à tous les niveaux, aussi bien mondial et national qu'infranational, soient pleinement associés au suivi et, surtout, à la mise en œuvre de l'accord de Paris. Le cadre général ayant été fixé lors de la COP21 à Paris, il incombe désormais également aux acteurs non étatiques, et notamment à la société civile, de travailler ensemble à sa mise en œuvre. La gouvernance climatique multiniveaux et multiacteurs est au cœur de notre travail en 2017 et au-delà. Nous concentrons nos efforts sur le recensement des mécanismes et des mesures qui permettront à la société civile organisée d'être réellement associée au processus et à l'action pour le climat de produire un maximum d'effets, tout en proposant des éléments d'un nouveau cadre de gouvernance climatique qui mette l'accent sur le rôle des citoyens et des organisations de terrain.

Le Comité économique et social européen en bref



Comité économique et social européen

Le CESE est un organe consultatif représentant la société civile organisée qui fait partie de la structure institutionnelle de l'Union européenne. Avec ses 350 membres répartis en trois groupes (employeurs, travailleurs et activités diverses), il constitue un espace actif de dialogue pour la société civile européenne, renforçant ainsi la légitimité démocratique de l'Union et son efficacité. Le CESE a été et reste

extrêmement actif sur les questions relatives au climat et au développement; il suit étroitement les négociations internationales en lien avec le développement durable au sens large, en coopération avec d'autres conseils économiques et sociaux et des représentants des Groupes Majeurs des Nations unies.



Principales positions

Le Comité économique et social européen a énoncé une série de messages clés à l'intention des décideurs politiques:

- L'Accord de Paris constitue un engagement mondial encourageant en faveur de l'atténuation du changement climatique. Il s'agit maintenant de faire en sorte que cet accord soit **mis en œuvre** et approfondi. Il importe particulièrement de relever le niveau d'ambition des engagements nationaux de manière à respecter l'objectif à long terme qui consiste à contenir le réchauffement de la planète «nettement en dessous de 2 °C et à poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels».
- Le concept de **justice climatique** définit le changement climatique mondial comme une question d'ordre politique et éthique, et pas strictement environnemental. Il s'appuie sur le constat que **les catégories les plus vulnérables et les plus pauvres de la société** sont souvent les plus affectées par les effets du changement climatique, et ce, alors même que ces catégories sont les moins responsables des émissions ayant conduit à la crise climatique. Tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement propre et sain, et d'attendre des pouvoirs publics qu'ils prennent leurs responsabilités et assurent leurs engagements nationaux, en tenant compte **non seulement des aspects environnementaux et économiques les plus évidents, mais également de l'impact social**.
- Les systèmes de production et de consommation doivent évoluer de manière à s'adapter au changement climatique et à l'atténuer. Cette transition devra avoir lieu à l'échelle mondiale et sur le plan sectoriel, et l'UE peut jouer un rôle moteur à cet égard et s'assurer qu'elle est réalisée **de manière juste et équitable**. Les secteurs d'activité et les travailleurs les plus vulnérables doivent être recensés et se voir offrir une aide appropriée.
- Ce sont les partenaires de la société civile qui induiront le passage à une économie neutre en carbone grâce à leurs actions sur le terrain, tandis qu'il appartient aux décideurs politiques de leur fournir **un environnement propice et un financement**, y compris au moyen d'actions de sensibilisation sur toutes les possibilités de financement disponibles. Une **approche de gouvernance à plusieurs niveaux** doit être développée afin de faciliter les actions de la société civile en faveur du climat et de supprimer les obstacles qui les entravent.
- Le développement et la généralisation des initiatives en faveur du climat à l'échelon local sont une composante essentielle de la réponse à apporter au défi climatique. En 2016, le CESE et ses partenaires¹ ont décidé d'œuvrer ensemble à l'établissement d'une nouvelle **coalition internationale pour le climat** consacrée à la gouvernance multiniveaux et multiacteurs. Notre travail repose principalement sur une approche collaborative et sur des actions ascendantes soutenues par des mesures partant du sommet vers la base.
- Les subventions accordées aux combustibles fossiles doivent être supprimées de toute urgence; les exemptions devraient être accordées de façon plus juste et, explicitement, ne pas bénéficier à ceux qui sont les plus à même de payer, pas plus qu'à ceux qui tirent profit des produits polluants.

¹ Le Comité européen des régions (CER), le Comité 21 France (comité français pour le développement durable – C21F), et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).